



ASPHALTE Montluel – 20 rue du Colonel Arnaud Beltrame – 01120 Montluel

Tél. : 04 81 11 03 00 – Mail : autoecoleasphalte@gmail.com

Agrément préfectoral : E 24 001 0004 0 – SIRET : 793 651 415 00028

Horaires et déroulement des séances de code

Les tests de Code de la route sont proposés en libre accès aux horaires d'ouverture du bureau de l'auto-école, permettant aux candidats de s'entraîner régulièrement et à leur rythme.

Les entraînements sont réalisés avec la méthode pédagogique **Code Rousseau**. Lors de l'inscription, une application servant de télécommande virtuelle est fournie au candidat afin de répondre aux 40 questions des séries de code dans des conditions similaires à l'examen officiel.

À l'issue de chaque test, une correction avec explications détaillées est réalisée afin de permettre aux élèves de comprendre leurs erreurs et de progresser efficacement dans leur apprentissage du Code de la route.

En complément, un cours de code est dispensé par notre enseignant de la conduite et de la sécurité routière, titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les cours de code ont lieu :

- le mercredi de 18h00 à 19h00.